



Développement  
du corps

+++



Bénéfice pour  
la réussite scolaire

+++



Respect  
de l'autre

+++



Appréhension  
de l'espace

+++

## FICHE N°01

# Aménager une cour sportive et ludique pour tous



Les cours de récréation permettent aux élèves de se dépenser, se socialiser, se détendre ou se reposer en plein air. Elles constituent également un prolongement des espaces d'apprentissage. Des espaces distincts peuvent cohabiter.

La cour de récréation structurée autour du seul terrain de sport risque d'entraîner la monopolisation d'une grande partie de l'emprise par un petit groupe d'élèves. Néanmoins le terrain de sport doit être préservé pour l'enseignement obligatoire de l'EPS, la présence d'un espace libre de tout obstacle permettant des jeux de course et de ballons.

La création de zones différentes associée à un choix judicieux de mobilier, d'installations inclusives et de matériel permet de favoriser des activités incitant tous les élèves à bouger, petits et grands, filles et garçons, enfants calmes et énergiques... A titre d'exemple, peuvent être prévus des espaces pour faire classe en extérieur, un jardin pédagogique, un espace de détente, des barres de traction, des inscriptions au sol, des jeux de société «grandeur nature», des parcours sensoriels, des structures en bois, une scène, un espace constitué de petites bosses sur lequel jouer et courir, des cages de but mobiles, des quilles, échasses, briques géantes, etc.

**LOCALISATION** : cour de récréation.

## ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Il est conseillé de mobiliser les usagers (élèves, enseignants, équipes éducatives et agents municipaux, parents) au cours des différentes étapes sous la forme d'ateliers de co-création.

- **Une sensibilisation** afin de définir des enjeux partagés avec l'équipe pédagogique.
- **Un diagnostic** de façon à comprendre ce qui fonctionne, dysfonctionne, les atouts et les freins, etc.
- **Des préconisations** où chacun exprime ses attentes et ses intentions.
- **Un suivi** permettant de vérifier que les éléments de diagnostics et de préconisations sont présents.
- **Une évaluation** permettant de vérifier que les objectifs ont été atteints.

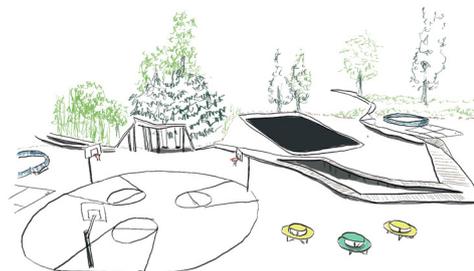
## MODALITÉS D'UTILISATION

- Utilisation de la cour comme un espace d'apprentissage à part entière : classe à ciel ouvert, espace de pratique pour certaines disciplines du cours d'EPS - à condition d'un dimensionnement suffisant, de traçages permanents et sans obstacles pour permettre les apprentissages en EPS.
- Utilisation pour le loisir et la détente pendant la pause du matin, du midi ou de l'après-midi.
- Utilisation par le périscolaire.
- Ouverture de la cour en dehors des temps scolaires aux enfants et jeunes du quartier ?
  - Sur les temps de récréation et périscolaires, certains matériels peuvent être accessibles librement ou de manière encadrée.
  - Installation d'équipements pérennes appropriables par tous. Communication claire et compréhensible par les élèves quant à l'utilisation des équipements et matériels mis à disposition.

## FOCUS

### Une cour de récréation favorisant le jeu, le mouvement et la motricité

Création d'une boucle en bois dans une cour de récréation allant jusqu'aux équipements sportifs et permettant également une classe à ciel ouvert avec la création d'un salon extérieur. S'y adossent terrains de jeux, structures en bois, bancs suspendus, maison dans les arbres, parc de glisse urbaine..., favorables à l'activité physique des élèves. La cour permet aux élèves de se détendre, de courir, de glisser, de grimper... Différentes zones sont présentes offrant diverses manières d'être actif, avec notamment des exercices plus doux, des zones plus délimitées pour les élèves plus réservés, etc.



## POINTS DE VIGILANCE

- Être attentif à l'entretien des différents espaces, ainsi qu'au ratio entre désimperméabilisation et espaces sportifs imperméabilisés.
- Choisir du matériel robuste et résistant aux intempéries.
- Intégrer des espaces de stockage à proximité pour ranger le matériel proposé.
- Offrir des espaces diversifiés aux élèves tout en permettant une surveillance aisée.